

# EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Eure et Loir

### COMMUNE DE DANGERS

DATE DE  
CONVOCAZION  
25 novembre 2021

DATE D'AFFICHAGE  
25 novembre 2021

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :  
EN EXERCICE : 10  
PRESENTS : 10  
VOTANTS : 10

Séance du 2 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un,  
Le deux décembre à dix-neuf heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur  
BELLAMY André

Étaient présents :

Mesdames CHALLAB Ellen, LEBEAU-CORBONNOIS Elisabeth,  
RENARD Annie, ROSSE Sandrine, TREBOUET Caroline, et Messieurs  
BELLAMY André, DE AGUIAR Séraphin, MORIZEAU Rémy, PETIT  
Benoît et ROBVEILLE Arnaud

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Madame RENARD Annie

*Délibération n° 2021/42*

**OBJET DE LA  
DELIBERATION :**

**Tarifs communaux 2022**

Le Maire expose que dans le cadre de la publication des prix de ses services, le Conseil municipal doit adopter les tarifs qui seront appliqués en 2022 dans le cadre du budget général.

Le Maire constate que la caution habituellement demandée pour la location du barnum est peu élevée eu égard à la valeur du matériel loué ; il demande en conséquence, de fixer la caution à 1.000 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal maintient les tarifs de l'année précédente :

Désignation	Année 2022	
<b>Photocopies</b>	<b>Noir et Blanc</b>	<b>Couleur</b>
Photocopies A4 particulier	0,15 €	1,00 €
Photocopies A3 particulier	0,20 €	1,40 €
Photocopies A4 association	0,08 €	0,70 €
Photocopies A3 association	0,15 €	1,00 €
Location barnum (habitants de Dangers) + caution de 1.000€ <i>(1 week-end ou 2 jours consécutifs)</i>		125,00 €
Location barnum personnel communal et personnel du SIRP DMV résidant à Dangers		90,00 €
Cimetière concession 30 ans		120,00 €
Cimetière concession 30 ans Superposition ou dépôt d'urne		60,00 €
Cimetière concession 50 ans		250,00 €
Cimetière concession 50 ans et plus Superposition ou dépôt d'urne		125,00 €

Columbarium concession de 15 ans	1 <sup>ère</sup> urne : 794,00 € 2 <sup>ème</sup> urne et suivantes : 265,00 €
Columbarium concession de 30 ans	1 <sup>ère</sup> urne : 1 070,00 € 2 <sup>ème</sup> urne et suivantes : 320,00 €
Columbarium concession de 50 ans	1 <sup>ère</sup> urne : 1 600,00 € 2 <sup>ème</sup> urne et suivantes : 535,00 €
Jardin du souvenir	100,00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour Extrait Certifié Conforme.

A Dangers, le 2 décembre 2021

Le Maire,  
André BELLAMY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801286-20211202-202142-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2021

Publication : 10/12/2021

Le Maire, André BELLAMY

